



AUTOUR D'UNE POLÉMIQUE

II

LETTRE DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE NANCY
SUR LE LIEU D'ORIGINE DU PAPE INNOCENT V

CE n'est pas sans une vive surprise que nous avons reçu de Mgr l'Évêque de Nancy la longue lettre que l'on lira plus loin.

Ce qui en fait le sujet, a été exposé très clairement, très simplement, en quelques pages, par M. Léon Galle, dans ses précédentes études sur Pierre de Tarentaise. Pourquoi revenir sur cette polémique qui nous semblait définitivement close ! D'autant plus, que cette lettre ne constitue ni une réponse, ni une réfutation. C'est une dissertation des plus oiseuses, sur des choses maintes fois dites et redites et qui n'apporte ni document nouveau, ni conclusion.

Mgr l'Évêque de Nancy, avec une affectation quelque peu déplacée, déclare par trois fois qu'il n'entend pas discuter avec M. Galle. Mais cela se conçoit sans peine. Répondre à M. Galle,

c'était répondre à M. Misset et nos lecteurs comprendront que cela eût été difficile. Les arguments de M. Misset étant de ceux qui réduisent pour jamais un adversaire au silence.

Le distingué prélat se montre froissé « des formes de polémique, des procédés qui lui interdisent toute discussion ». A ceci, il sera facile de répondre : Le Panégyrique du B. Innocent V contient des erreurs tellement grotesques, des arguments basés sur un quiproquo si stupéfiant, que le critique qui les a dévoilés au public est bien excusable de s'être laissé entraîner par sa verve caustique et railleuse. Ce n'est pas tous les jours que le monde savant est mis en belle humeur par une aussi plaisante aventure.

Malgré sa longueur et ses développements inutiles, nous publions cette lettre intégralement. De la sorte, nos lecteurs pourront apprécier, en toute connaissance de cause, la valeur des arguments présentés à l'appui de sa thèse par le très érudit prélat, auteur de la découverte du Traité d'Arpentage du pape Innocent V.

N. D. L. R.



ÉVÊCHÉ

Nancy, le 4 Avril 1901.

DE

NANCY ET DE TOUL

MONSIEUR LE GÉRANT,

La *Revue du Lyonnais* publie dans sa livraison de mars un article de M. Léon Galle, intitulé : « *Autour d'une polémique : Le Pape Innocent V et l'Evêque de Nancy.* »

Cet article contient deux parties. La première résume et approuve les attaques dirigées contre la brochure que j'ai publiée sous ce titre : *Un Pape savoisien. Panégyrique du B. Innocent V, Pierre de Tarentaise, suivi d'une étude sur la patrie, les ouvrages et les sermons d'Innocent V.* La seconde a pour objet une étude du R. P. Mothon, dominicain, qui s'efforce de réfuter une démonstration sur la patrie d'Innocent V.

Je ne répondrai pas à la première partie de cet article, ni à la brochure qui en est l'objet. Il y a un langage, des formes de polémique, des procédés qui m'interdisent toute discussion. Ces formes de polémique, ces procédés, M. Léon Galle les approuve et s'en réjouit : je le regrette beaucoup, non pas pour moi, mais pour M. Léon Galle, et je n'entends pas discuter avec lui.

La seconde partie de cet article de la *Revue du Lyonnais* a pour objet, je l'ai dit, une réponse que me fait le R. Père Mothon au sujet de la patrie d'Innocent V. J'ai reconnu et je m'empresse de reconnaître une fois de plus la droiture, les très bonnes intentions et la courtoisie du R. P. Mothon.

Ici encore, je n'entends point discuter avec M. Léon

Galle; je m'adresse au R. P. Mothon et aux lecteurs de la *Revue du Lyonnais*. Je ferai seulement observer que cette seconde question est évidemment indépendante de la première et que M. Léon Galle se permet de dire que la réponse du P. Mothon « est un démenti formel aux insinuations injustifiées de l'évêque de Nancy. »

Je vais démontrer quelle valeur ont ici, pour me servir de termes polis, les affirmations et les accusations de M. Galle.

Je serai le plus bref possible; car tous les éléments de ma réponse se trouvent dans la dernière étude que j'ai publiée sur Innocent V: *Un Pape Savoisien*, etc.

Le Révérend Père prétend que je l'ai *taxé de partialité* et *accusé* d'avoir cédé aux influences d'Aoste. Les expressions du R. Père ne sont pas exactes. Je ne l'ai pas *taxé de partialité*, ni surtout *accusé*. Je n'ai jamais contesté qu'il fût absolument libre de choisir dans ce débat l'opinion qui lui convenait. J'ai dit qu'il a subi l'influence des habitants de la vallée d'Aoste, ce qui n'est pas la même chose, et non seulement je l'ai dit, mais je l'ai démontré. Le Révérend Père cite les différents textes dans lesquels j'affirme cette influence, mais il s'arrête là et supprime les paroles qui suivent et qui forment des preuves. Le Révérend Père n'essaie pas même de réfuter ces preuves, il les écarte ou les supprime; mais, si je ne me trompe, c'est là tout le contraire d'une réfutation. Je ne puis donc que maintenir mes affirmations qui sont ainsi confirmées.

Tout le débat, toute la question à résoudre, le Révérend Père les place entre la tradition de la vallée d'Aoste et la tradition du diocèse de Tarentaise, deux traditions locales. Or, ce n'est point ainsi que le débat doit être formulé et que la question doit être posée. En réalité la question se

pose entre la tradition du diocèse d'Aoste, d'une part, et de l'autre, comme je l'ai dit et démontré, page 56 et suivantes, la tradition *immémoriale, constante, uniforme* de l'érudition et de l'histoire, la tradition de l'Ordre de Saint-Dominique à l'égard d'un de ses membres les plus illustres, la tradition de l'Église catholique à l'égard d'un de ses Papes, enfin la tradition de l'Église de Tarentaise qui vient de cette grande et première tradition et qui lui reste unie.

Cette grande tradition, je l'ai démontrée par les témoignages de plus de cinquante historiens et écrivains dont un grand nombre appartiennent à l'Ordre de Saint-Dominique, et qui sont tous antérieurs au XIX^e siècle (1).

Dans sa brochure, non seulement le Révérend Père ne s'attaque pas directement à cet ensemble de preuves essentiellement historiques et d'une si haute et si évidente valeur, mais, si je ne me trompe, il n'en parle même pas. Et ici, comme ailleurs, passer sous silence, ce n'est pas, il s'en faut, réfuter. Il a cependant touché indirectement à quelques-uns de ces témoignages, comme je le dirai bientôt.

Dans la *Vie du B. Innocent V*, quels témoignages d'historiens a-t-il apportés en faveur de l'opinion valdotaine ? J'ai discuté en détail ces témoignages et leur valeur et j'ai conclu en ces termes : « Résumons et faisons le compte exact : Avant le XIX^e siècle, deux auteurs qui tous les deux sont tombés dans des erreurs très graves sur la question dont il s'agit et dont l'un se contredit en notre faveur. Donc, avant le XIX^e siècle, comme preuve tirée des historiens : rien, *néant*.

(1) En dehors des manuscrits d'Innocent V lui-même, des historiens et des écrivains qui lui donnent tous les noms de *Tarentasiensis, de Tarentasia*. V. *Un pape savoisien*, p. 58 et suiv.

« Au XIX^e siècle, un auteur sans réputation qui parle de documents authentiques qu'il n'a jamais pu produire, — un auteur qui se contredit sur la question en litige; — un guide des voyageurs; — un almanach; — un auteur qui en cite un autre à faux; — en comptant ce dernier, trois auteurs dont on ne peut invoquer le témoignage en faveur du diocèse d'Aoste sans admettre cette petite erreur géographique que la France et la Lombardie sont dans la vallée d'Aoste! Donc, en résumé, rien; *néant* (1). »

Il est vrai, vers la fin de sa réponse, notre adversaire insiste beaucoup sur l'autorité historique du *Guide des voyageurs et des Almanachs*! Il est très étonné que je me sois permis de dire: « Faut-il être dépourvu de tout document pour invoquer un *Guide des voyageurs et des Almanachs*? » Il déclare que « ce sont là des documents de première valeur », il ajoute: « pour prouver ces traditions populaires », et il poursuit en ces termes: « documents bien autrement précieux à cet effet que des dissertations académiques construites à grands frais d'érudition par des auteurs fort instruits peut-être (c'est bien quelque chose), mais dont le témoignage ne vaut qu'en raison des monuments qu'ils apportent. »

Nous verrons bientôt ce que valent les prétendus *monuments* invoqués par le Révérend Père et les Valdôtains, mais en attendant que le Révérend Père me permette de me dire cent fois et mille fois plus étonné qu'il ne peut l'être. Comment, il traite avec un pareil dédain, lui, fils de saint Dominique, les plus grands historiens de son Ordre, Bernard de Guido, mort en 1332, Louis de Valladolid, mort en 1435, Augustin Justinien, mort en 1537, Jean de

(1) *Un pape savoisien*, p. 42, 43.

Rehac, dont les écrits sont de 1647, Ramette, de 1685, — les auteurs d'une Vie d'Innocent V placée en tête de ses *Commentaires sur le Livre des Sentences* publiés sur l'ordre de deux maîtres généraux en 1612, — Quétif et Echard, 1719, Tauron, 1743, qui tous ont étudié à fond (cela ne peut faire aucun doute), les traditions et les documents de leur famille religieuse; et encore d'autres historiens qui s'appellent Ciaconio, Muratori, Aubery, Bellarmin, Moréri, Fleury, Artaud, etc...! Comment, mon Révérend Père, tous ceux-là réunis et d'autres encore ne comptent pas dans la balance de l'érudition et de l'histoire sur le plateau opposé à celui où vous placez un guide des voyageurs et des almanachs! Et ce guide et ces almanachs sont eux seuls pour vous des documents de première valeur pour juger une question d'histoire et déterminer le lieu d'origine d'un illustre dominicain! J'ajouterai que les plus anciens des almanachs que vous citez ne remontent qu'à 1732, ce qui est vraiment trop peu en face des historiens que j'ai invoqués et dont la chaîne ininterrompue remonte si haut.

Remarquons encore (ce qui est évidemment d'une souveraine importance), que pas un seul de tous ces historiens ne nomme une seule fois le diocèse d'Aoste, la ville d'Aoste, comme étant le lieu d'origine d'Innocent V.

Le Révérend Père essaie d'atteindre un certain nombre de ces témoignages au point de vue des expressions : *Tarentasiensis*, *Sabaudus*, etc.

Il prétend, en effet, que les mots *Tarentasiensis*, *de Tarentasia*, *Sabaudus*, qui sont appliqués au Bienheureux, peuvent s'entendre du diocèse d'Aoste aussi bien que du diocèse de Tarentaise. Il prétend que les mots *Tarentasiensis* ou *de Tarentasia* peuvent s'entendre de la province ecclésiastique de Tarentaise qui comprenait le diocèse d'Aoste. M. Borrel

et moi, nous avons réfuté et retourné contre les Valdotains les documents qu'ils apportaient en preuves et j'ai fait remarquer qu'affirmer que *Tarentasiensis* ou de *Tarentasia* signifie Aoste équivaut à dire que *Lugdunensis* ou de *Lyon* signifie *Valence* ou *Grenoble*, ou que *de Sens* signifie de *Moulins* ou de *Troyes*.

On nous oppose que, dans l'Ordre de saint Dominique, le surnom local donné aux religieux indique, il est vrai, souvent le lieu de leur naissance, mais qu'il y a à cette règle des exceptions. — J'ai répondu déjà à cet argument, j'ai admis des exceptions, mais en faisant remarquer que les motifs de ces exceptions sont indiqués par les historiens, tandis que, pour Innocent V, des historiens dominicains et de la plus haute valeur indiquent de la façon la plus précise qu'il s'agit de la ville de Tarentaise, près de la Maurienne, d'une ville appelée aujourd'hui Moutiers, située sur l'Isère, etc... On dirait vraiment qu'ils ont prévu les objections des Valdotains et du P. Mothon, et qu'ils les ont écartées d'avance (1).

J'ai cité encore l'autorité indiscutable de Quétif et Echard qui affirment la règle sur laquelle nous nous appuyons et qui, faisant remarquer que Vincent de Beauvais s'appelait lui-même de *Beauvais* : *Bellovacensis*, ajoutent que c'est là un argument invincible pour démontrer qu'il est originaire de Beauvais : *invictum procul dubio argumentum est e Bellovacis originem duxisse* (2).

Le Révérend Père prétend que le Valdotain est un Savoyard ou un Savoisien. Il donne comme preuves la

(1) V. *Un pape savoisien*, etc..., p. 60.

(2) Quétif et Echard : *Scriptores Ordinis Praedicatorum*, édition de Paris, 1719, tome I, p. 212. V. *Un pape savoisien*, p. 49.

langue, le type physique et la physionomie morale. La même langue n'est certes pas toujours la preuve d'une même nationalité. Le type physique et la physionomie morale sont bien difficiles à préciser, et comment démontre-t-il qu'ils sont les mêmes? Ce qui est certain et décisif, c'est qu'on ne trouvera ni un Valdotaïn qui consente à dire qu'il est Savoisien, ni un Savoisien qui consente à dire qu'il est Valdotaïn. Et il en a toujours été ainsi. Nous sommes, d'ailleurs, sur un terrain historique. Il fallait produire des documents établissant cette confusion. Or, notre adversaire n'a pas même essayé d'en citer un seul, et n'en citera jamais un seul.

Grâce à ces hypothèses, le Père déclara que tous les historiens ayant écrit sur le B. Innocent V pendant les trois siècles qui ont suivi sa mort, ne nous ont laissé aucun renseignement sur le lieu précis de sa naissance. Mais, nous venons de le voir, cette affirmation croule avec les bases sur lesquelles il prétend l'établir.

Il ajoute : « Ce n'est qu'à partir de la fin du x^ve siècle qu'on rencontre des témoignages particularisant le lieu de naissance de notre Bienheureux. Il est à noter que ces témoignages affirment leur dire sans se référer à des témoignages antérieurs nets et précis; ils se basent uniquement sur les traditions locales. »

Je réponds d'abord que le Révérend Père ne donne de telles affirmations absolument aucune preuve. De plus, est absolument inadmissible que les historiens les plus autorisés de l'Ordre de Saint-Dominique se soient appuyés uniquement sur des traditions locales, et non pas, surtout sinon absolument, sur les grandes traditions de leur Ordre, traditions qui ne peuvent faire défaut au sujet d'un des membres les plus illustres de leur famille religieuse et du premier pape dominicain.

Enfin, ici encore on dirait que ces historiens ont voulu réfuter à l'avance les objections des Valdotains et de leurs défenseurs. Les Dominicains, qui ont publié en 1652, sur l'ordre de deux de leurs Maîtres généraux, *Les Commentaires du Livre des Sentences* du pape Innocent V, les font précéder d'une *Vie du Bienheureux* qu'ils déclarent être *recueillie de plusieurs auteurs*.

Le P. Mothon, et tous les Valdotains, d'ailleurs, invoquent, comme base de la tradition valdotaine, des monuments graphiques, c'est-à-dire trois portraits qui existent dans la vallée d'Aoste.

J'ai déjà deux fois fait remarquer que des tableaux ou des portraits faits par des peintres inconnus, sur l'ordre de personnages inconnus, ne peuvent être des preuves historiques. De plus, celui de ces portraits qui est considéré comme le plus ancien et, selon toute probabilité, la cause des deux autres, est associé, si je puis ainsi dire, à deux erreurs très graves. L'inscription qu'il porte dit qu'Innocent V a été archevêque de Tarentaise, ce qui est inexact, et les armoiries qui ornent ce tableau ne sont pas les armoiries de la famille des Cours, à laquelle, d'après les Valdotains, appartenait Innocent V, mais les armoiries de saint Pierre III, archevêque de Tarentaise.

Le P. Mothon fait remonter l'origine de ce tableau jusqu'au xv^e siècle, mais M. Avondo, professeur de peinture à l'Université de Turin, dont on ne peut contester ni l'indépendance dans ce débat, ni la haute compétence, a déclaré qu'il était de la fin du xvii^e siècle.

Notre adversaire apporte deux prétendues preuves à l'appui de son affirmation, d'abord la déclaration de deux frères peintres, appelés Altari. Je récuse absolument l'autorité des Altari : 1^o parce qu'ils sont Valdotains et, par consé-

quent, juges et partie; 2° parce qu'ils sont de petits peintres de petites églises; 3° parce qu'ils n'ont certainement jamais consacré une heure à l'étude de l'histoire de la peinture.

Le Père invoque le costume du personnage que représente ce tableau, costume qui, dit-il, n'est pas du xvii^e siècle, mais du xv^e. Pour que cette preuve eût une valeur, il faudrait démontrer que le peintre était assez instruit pour connaître, outre le costume du xv^e, le costume du xiii^e siècle. On peut parfaitement admettre que peignant au xvii^e siècle il ait donné le seul costume dominicain ancien qu'il connaissait. D'ailleurs, le Révérend Père lui-même finit par insister très peu sur la valeur de cette preuve qui est cependant capitale pour l'opinion valdotaine. « Donc, je conclus, dit-il, que le tableau de Vérès est *plus probablement* une peinture du xv^e siècle ou du commencement du xvi^e siècle. » Comme base d'une tradition à laquelle on attribue une si grande valeur, et comme monument historique, il faudrait autre chose.

Pour notre adversaire, les témoignages populaires de la tradition valdotaine ont une valeur de premier ordre. Il dit avoir parcouru le diocèse de Tarentaise et n'avoir recueilli aucune trace de la tradition. Cela prouve qu'il a mal cherché. J'ai cité des écrivains témoins de cette tradition, et démontré qu'elle existe soit à Moutiers, soit à Champagny (1). Le Révérend Père paraît préférer de beaucoup les témoignages populaires de la vallée d'Aoste à la tradition affirmée en Tarentaise par plusieurs écrivains dont il ne peut cependant contester la valeur.

Il me semble que ces derniers témoignages ont une bien plus haute valeur que les témoignages, quelque nombreux

(1) *Un pape savoisien*, p. 57.

qu'ils soient, de populations parmi lesquelles une légende est si facilement établie, témoignages, d'ailleurs, dont un bon nombre, je l'ai démontré, sont enfantins et ridicules (1).

L'objection fondamentale et de la plus haute valeur contre la tradition valdotaine, est qu'elle a son origine dans une confusion entre Pierre de Tarentaise qui fut Innocent V, et saint Pierre III, archevêque de Tarentaise, qui vivait à la même époque, qui est né dans la vallée d'Aoste et d'une famille noble de cette vallée. Cette confusion, nous ne la supposons pas, nous en avons démontré l'existence.

Nous trouvons cette démonstration dans la *Gallia christiana*, édition de Paris, 1656, vol. I, p. 666, qui confond absolument et à plusieurs reprises les deux personnages dont nous parlons (2). Nous la trouvons encore dans Della Chiesa, dans son Histoire chronologique du Piémont, publiée, à Turin, en 1645.

Remarquons que ces deux ouvrages précèdent chronologiquement le portrait dont nous avons parlé et que M. Avondo, professeur à l'Université de Turin, attribue à la fin du XVII^e siècle. Dans ce tableau, la confusion se reproduit. Pierre qui fut archevêque de Tarentaise, est saint Pierre III, né, comme nous l'avons dit dans la vallée d'Aoste, et les

(1) V. *Un pape savoisien*, note page 47 et 48. J'aurais pu en citer d'autres, le Révérend Père me paraît renoncer à certaines preuves apportées comme décisives par les Valdôtains, par exemple aux armoiries et à l'affirmation que Innocent V avait été élevé dès l'âge de dix ans, en Tarentaise, chez un de ses parents. Je l'en félicite, car ces prétendues preuves, M. Borrel et moi, nous les avons non seulement refutées, mais retournées contre nos adversaires.

(2) V. le texte de la *Gallia christiana*, dans *Un pape savoisien*, p. 46. V. p. 40, la même confusion dans Della Chiesa et Casalis.

armoiries qui ornent le tableau et qui portent *d'argent chapé de sable* sont les armes de la famille de saint Pierre III.

N'oublions pas que la tradition valdotaine ne remonte pas au delà du xvii^e siècle, et nous concluerons que pour le diocèse d'Aoste l'origine de la tradition, quant au culte d'Innocent V et au titre de Bienheureux qui lui est décerné, se trouve aussi dans cette confusion. Ceci ne diminue pas la valeur des témoignages et des documents recueillis dans d'autres pays sur le culte du Bienheureux.

Résumons le débat le plus clairement possible.

D'une part, l'opinion valdotaine s'appuie sur la tradition locale populaire; elle invoque des témoignages nombreux de personnes de diverses conditions, mais surtout de gens du peuple. Ces témoignages ont été recueillis dès 1841 par MM. le chanoine Gal, Laurent, puis par M. Béthaz et par d'autres ecclésiastiques, et enfin par le R. P. Mothon lui-même.

Au point de vue des historiens, cette opinion invoque un *Guide des voyageurs* et de nombreux almanachs : car, parmi les écrivains qu'elle cite encore, trois qui se contredisent sur la question dont il s'agit, un qui est reconnu comme n'ayant aucune valeur, trois qui disent qu'Innocent V était *lombard*, ne comptent pas (1).

Ajoutons que le plus ancien des almanachs ne remonte qu'à 1732.

Au point de vue des *monuments*! historiques, l'opinion valdotaine présente trois portraits dont le plus ancien, celui qui doit faire preuve, est de la fin du xvii^e siècle et porte avec lui deux erreurs graves qui lui enlèvent toute autorité.

Enfin, cette opinion, ou plutôt la tradition qui est sa base

(1) V. *Un pape savoisien*, p. 40.

essentielle et les affirmations des écrivains, des *Guides du Voyageur* et des almanachs et le portrait, son inscription et son blason ont pour origine et pour cause une erreur dont l'existence est démontrée, une confusion entre Pierre de Tarentaise, qui fut Innocent V, et saint Pierre III, archevêque de Tarentaise.

D'autre part, l'opinion tarine ou savoisienne s'appuie sur la tradition de la Tarentaise, dont l'existence est constatée au xvii^e siècle par le chanoine Frézal, doyen du Chapitre de Tarentaise, au xviii^e siècle par l'abbé Besson, par Grillet et Albanis de Beaumont, au xix^e siècle par M. le marquis Costa de Beauregard, M. le chanoine Chevraz, M. l'archiviste Ducis. Elle a été constatée à Moutiers par M. le vicaire général Million et à Champagny, en 1842, par M. Vêpre, curé de cette paroisse, et, plus tard, par moi-même (1).

Mais, ce qui est d'une suprême importance dans un débat de ce genre, la tradition tarine ou savoisienne s'appuie sur la tradition de l'Ordre de saint Dominique, et nous pouvons dire de l'Eglise, tradition démontrée par les manuscrits du Bienheureux lui-même et les manuscrits de son époque, et les ouvrages des historiens qui lui ont donné les noms de *Tarentasiensis*, de *Tarentasia*. Or ces noms, précisés dans leur signification et appliqués expressément, quant au lieu d'origine d'Innocent V par les historiens dominicains les plus illustres et par d'autres encore, « à la ville principale des Centrons, à la ville de Tarentaise en Savoie, appelée

(1) V. *Un Pape savoisien*, p. 57-58. — J'ajoute que M. le chanoine Lombard, ancien vicaire général de Tarentaise, me disait, il y a quelques mois, avoir vu chez les demoiselles Ybord, de Moutiers, mortes très âgées vers 1876, un portrait qu'elles affirmaient être celui d'Innocent V, et elles prétendaient que le Bienheureux était de leur famille.

aujourd'hui Moutiers, disent-ils eux-mêmes, située sur l'Isère (1) », sont des preuves historiques de première valeur.

Cette tradition invoque, depuis l'époque du Bienheureux, les témoignages d'un grand nombre d'historiens dont nous avons arrêté la série et les citations au XIX^e siècle (2). Et, ce qui est encore de la plus haute portée, aucun de ces historiens, et, en particulier, aucun historien de l'Ordre de saint Dominique n'indique une seule fois le diocèse ou la ville d'Aoste, comme le lieu d'origine du Bienheureux.

C'est pourquoi l'opinion et la tradition tarines ou savoisiennes s'appuient sur une tradition *immémoriale*, puisqu'elle remonte à la vie du Bienheureux, *constante*, puisqu'elle s'est perpétuée sans interruption depuis lors; *uniforme*, puisqu'elle n'a pas une exception en faveur d'Aoste.

Aux lecteurs de choisir!

Le Révérend Père me demande de ne pas contester que la question de l'origine d'Innocent V ne soit de *libre discussion*. Je n'ai jamais songé à contester la liberté de cette discussion, mais je prétends garder ma liberté tout entière et en user pour affirmer et démontrer ce que je crois vrai. Il rappelle que le Bienheureux fut un grand pacificateur. Je réponds que sur ce terrain, comme sur tant d'autres, la paix est dans la liberté. Bien loin, d'ailleurs, de me plaindre de la *réponse* que m'a faite le Révérend Père, je lui en suis très reconnaissant.

Recevez, Monsieur le Gérant, l'assurance de mes sentiments dévoués.

† Charles-François, ÉVÊQUE DE NANCY.

(1) V. *Un Pape savoisien*, p. 60, et *La patrie et la famille de Pierre de Tarentaise*, p. 19 et suiv.

(2) *Un Pape savoisien*, p. 50 et suiv.